



Hélène BRONNENKANT

Magistrate administrative

Strasbourg

J'ai effectué la majorité de mes études de droit à l'Université Robert Schuman de Strasbourg. Très tôt attirée par le métier de magistrate administrative, j'ai été recrutée comme assistante de justice au tribunal administratif de Châlons en 2005. A la même époque, j'ai suivi une préparation pour le concours de conseiller.ère de tribunaux administratifs et de cours administratives d'appel à la Sorbonne. J'ai réussi le concours en 2007, à l'âge de 25 ans. J'ai fait un stage de 6 mois au Conseil d'Etat et un stage d'un mois à la sous-direction des droits de l'homme au ministère des affaires étrangères.

Affectée au tribunal administratif de Strasbourg j'ai d'abord exercé mes fonctions en droit fiscal et en droit des étrangers. En 2012, j'ai été mise à disposition en tant que seconded judge à la Cour européenne des droits de l'Homme. J'y ai travaillé pour la France puis pour la Suisse. J'ai notamment traité des affaires en matière de droit des étrangers de liberté d'expression. En 2015, je suis revenue au tribunal administratif de Strasbourg où j'exerce désormais dans la chambre des marchés publics. Parallèlement à mon activité de juge, j'ai également dispensé un certain nombre d'enseignements et notamment à l'université Paris Science et Lettre toujours dans le domaine des droits de l'homme.

Anne Redondo qui m'a précédée dans les fonctions de déléguée à l'égalité et à la lutte contre les discriminations à Science Po Strasbourg a élaboré avec enthousiasme et détermination en concertation avec Gabriel Eckert, Directeur de Sciences Po Strasbourg, le dispositif de lutte contre les discriminations et notamment la charte qui y est dédiée. Cette charte qui n'a qu'une petite année d'existence montre l'engagement de cette prestigieuse institution dans la lutte quotidienne contre toutes les formes de discrimination et de harcèlement.

La création d'une déléguée à l'égalité et à la lutte contre les discriminations, figure indépendante de la direction de Sciences Po Strasbourg est une mesure sans précédent dans le monde universitaire français.

Mon parcours montre à quel point les questions de libertés fondamentales me tiennent à cœur. Lorsque Gabriel Eckert m'a proposé de succéder à Anne Redondo, j'ai accepté sans hésitation cette proposition tant je pense que ce dispositif, qui vise à la fois à prévenir les discriminations mais aussi à lutter sur le terrain et au quotidien contre des actes ou des comportements répréhensibles, peut se révéler un outil efficace pour l'élévation des droits et l'amélioration du vivre ensemble. Mon métier de juge m'amène à trancher des litiges juridiques à travers des écrits. Cette fonction de déléguée va me permettre d'œuvrer en amont, de mener des investigations, en rencontrant les personnes, en confrontant les points de vue avant d'émettre un avis. Par le biais de la messagerie ou lors de ma permanence mensuelle, je serai à l'écoute de toute personne se pensant victime de discrimination afin de lui apporter la réponse la mieux adaptée à sa situation. Je garantirai une entière confidentialité de mes échanges si l'intéressé le souhaite. Au-delà de mon expertise juridique, c'est en m'impliquant, de manière totalement indépendante dans l'application concrète de la charte que j'espère pouvoir être au service de la communauté de travail de Sciences Po Strasbourg.